

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

DE : Media <media@tpsgc-pwgsc.gc.ca>
DATE : 31 août 2020, 19:30
À : Roy, Cecely (SPAC/PSPC); fitz-morris, James (SPAC/PSPC)
Cc: Jean-François Létourneau; Bryan Blom; Elizabeth Lindsay; Francesco Santostefano; Media
OBJET : PVI au CM – Transcription – BNN – Entretien avec la ministre Anita Anand

Bonsoir Cecely, James,

Pour votre information. Voici la transcription de l'entretien de BNN avec la ministre.

Charles.

Programme : Défis liés à la COVID-19 Date : 31/08/2020, 15 h Heure : de 15 h à 16 h

Station : BNN Réseau : Bell Media Television Ville : Toronto

**GREG BONNELL
(ANIMATEUR) :** Parlons des vaccins. Il s'agit de toute évidence d'un aspect important de la pandémie de COVID-19, alors que nous continuons à surmonter des défis. Le Canada signe des ententes avec plusieurs compagnies, et réserver des candidats contre la COVID-19 pourrait assurer au pays jusqu'à 140 millions de doses de vaccins d'ici le printemps prochain. La ministre de Services publics et Approvisionnement Canada, Anita Anand, est avec nous pour nous informer sur la situation. Merci de vous joindre à nous Madame la Ministre. Je suppose que la stratégie, dans ce cas, est de conclure des ententes avec quelques compagnies, de sorte à ne pas nous faire prendre si l'un des vaccins ou le seul que nous avons ne s'avérait pas viable.

**ANITA ANAND
(ministre de Services
publics et
Approvisionnement
Canada) :** Oui, vous avez en partie raison, et je suis heureuse d'être ici avec vous. Je dirais que nous sommes à négocier avec plus que quelques fournisseurs seulement. La tâche du groupe de travail sur les vaccins qui a été annoncée au début du mois d'août est d'assurer l'approvisionnement auprès de plusieurs fournisseurs de sorte à ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier. Alors oui, vous avez raison. À l'heure actuelle, nous ne savons pas quel sera le meilleur vaccin. Nous devons donc nous assurer d'avoir une stratégie d'approvisionnement diversifiée afin que les Canadiens soient en bonne position pour réagir lorsque le ou les vaccins seront développés.

BONNELL : Madame la Ministre, plus tôt aujourd'hui, dans le cadre d'une autre émission, j'ai eu une conversation intéressante avec un expert médical se trouvant chez nos voisins du sud au sujet de la stratégie américaine. C'est une chose d'obtenir un vaccin, mais c'en est une autre de décider qui seront les premiers sujets vaccinés. Alors quel est le processus qui permet de déterminer qui doit être vacciné en premier lieu?

ANAND : Eh bien, nous devons nous rappeler le fait que la vaccination n'est pas obligatoire au Canada. Il n'y aura donc aucun décret-cadre obligeant les gens à se faire vacciner. Ceci dit, votre question concernant les personnes à vacciner en premier lieu est pertinente, et nous devons y répondre en collaboration avec les provinces et les territoires, car ce sujet est de compétence provinciale. Nous entretenons toutefois des relations collaboratives avec les provinces et les territoires et nous sommes prêts à discuter avec eux.

CATHERINE MURRAY (CO-ANIMATRICE) : Madame la Ministre, pouvez-vous nous parler des échanges que vous avez avec les fabricants de médicaments, avec lesquels vous entretenez à coup sûr des liens étroits, et qui vous permettent de comprendre qui devrait être vacciné en premier. Qu'en avez-vous tiré?

ANAND : Les échanges que nous avons eus, y compris Services publics et Approvisionnement, avec les fournisseurs de vaccins concernaient principalement les contrats que nous concluons avec plusieurs fournisseurs pour assurer que le Canada dispose d'un grand nombre de doses. Ainsi, par exemple, grâce aux quatre ententes que nous avons en place actuellement, nous sommes assurés que le Canada a accès, au total, à 190 millions de doses. Voilà le genre d'échanges que nous avons avec les fabricants de vaccins. En plus de cet aspect particulier du contrat, nous avons bien entendu mis l'accent sur la production, le remplissage et la finition. Ainsi, j'annonce aussi aujourd'hui que nous nous sommes procuré auprès de NRX – une entreprise située à Burnaby en Colombie-Britannique – trois machines de remplissage et de finition pour aider à produire et à fabriquer des vaccins ici, au Canada.

MURRAY : Pour les gens qui nous écoutent, parlons un peu plus de cela, des solutions provenant du Canada. Où en sommes-nous? Vous venez tout juste de révéler un fait, mais jusqu'où pouvons-nous aller en termes d'approvisionnement et de fournitures, quelle est maintenant notre stratégie relativement aux solutions provenant du Canada?

ANAND : Je vous dirais que c'est fantastique, car, dans cette course aux EPI qui se poursuit depuis les six derniers mois, nous devons aussi nous assurer que les entreprises canadiennes et les fabricants canadiens participent au jeu. Vous avez probablement entendu ce matin le premier ministre annoncer que le gouvernement du Canada investira 100 millions de dollars en deux ans pour la construction d'une nouvelle installation à Montréal associée au Conseil national de recherches, ce qui permettra au CNR d'augmenter la fabrication de vaccins jusqu'à 2 millions de doses par mois. Alors, oui Catherine, la biofabrication est possible ici au Canada. Nous devons nous assurer de poursuivre dans cette voie.

MURRAY : Au cours d'une récente conversation de suivi, nous avons parlé de la concurrence au moment de réserver des stocks. Bien entendu, les gens se demandent quels sont les coûts que cela engendre, et si nous devons payer plus pour nous assurer que le Canada obtiendra des stocks. Je comprends que vous ne puissiez pas vraiment répondre en raison de la concurrence actuelle, mais pouvez-vous nous donner un aperçu de ce que cela représente en ce

moment d'être en concurrence avec d'autres gouvernements pour l'obtention de quatre vaccins?

ANAND :

Merci de poser cette question importante. La concurrence, comme je le disais, est très forte. Il ne s'agit pas simplement, pour le gouvernement du Canada, de présenter un contrat standard, de passer une commande auprès du fournisseur et d'obtenir aussitôt une réponse positive. Les négociations sont intenses, complexes et ciblées, et elles varient d'un fournisseur à l'autre. Ainsi, nous négocions de façon très proactive quant aux délais de livraison qui sont très importants pour le Canada. Nous voulons nous assurer que les Canadiens sont en bonne position pour réagir lorsqu'un ou des vaccins seront développés. Toutefois, comme vous l'avez mentionné, nous devons continuer à négocier de façon proactive même si nous avons annoncé quatre contrats : Novavax, Pfizer, Moderna et Johnson & Johnson. Il reste beaucoup à faire. En fait, nous sommes présentement en négociations avec d'autres fournisseurs, dont AstraZeneca, et nous annoncerons certains détails concernant ces contrats au cours des prochaines semaines.

BONNELL :

Madame la Ministre, il ne nous reste que 30 secondes. Aussi, pouvez-vous nous dire si vous échangez avec d'autres? Nous en avons parlé au début de l'entretien, soit les ententes que nous avons jusqu'à présent pour réserver jusqu'à 114 millions de doses; de combien de doses, selon vous, devons-nous disposer pour vacciner notre population, quel est l'objectif?

ANAND :

Eh bien, c'est une très bonne question, et une question légitime. Toutefois, puisque les vaccins ne sont pas obligatoires en ce moment pour les Canadiens, nous ne pouvons pas simplement nous approvisionner en fonction de la population du Canada. De nombreux facteurs entrent en jeu, notamment le fait que certains fabricants de vaccins proposent un vaccin nécessitant deux doses. Ce que nous avons donc fait sur le plan contractuel dans ce cas est de conclure des contrats selon un nombre de doses de base avec des options permettant d'en acheter plus, lorsqu'un vaccin s'avère efficace et lorsqu'un vaccin est prévu pour une population en particulier qui doit être vaccinée. Cela permet au gouvernement du Canada de conclure des contrats lui conférant une certaine souplesse et d'agir auprès des fournisseurs, à sa discrétion, en appliquant ces options.

BONNELL :

Merci pour le temps que vous nous avez accordé aujourd'hui Madame la Ministre.

ANAND :

Merci beaucoup. Je vous souhaite une bonne journée.

BONNELL :

Anita Anand est la ministre en matière d'approvisionnement.

- 30 -

JOURNALISTE : Greg Bonnell, Catherine
Ontario Murray

Province :

MÉDIA 20200831T-0054

Nombre de mots : 1 216

Portée : locale